



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030





**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT
ASSAINISSEMENT ET SALUBRITÉ**

Assainissement et traitement de boues de vidange

 <p>DESCRIPTION DU SECTEUR</p>	<p>AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN</p> <p>La Côte d'Ivoire ambitionne un taux de 90% d'accès à l'assainissement à horizon 2030. Une priorité est également accordée à la valorisation des boues de vidange pour en faire des ressources énergétiques et fertilisants agricoles. Enfin, le pays vise le développement d'une économie circulaire par la professionnalisation de la filière.</p> <p>IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE</p> <p>L'assainissement est un levier de productivité nationale, réduisant les dépenses de santé liées aux maladies hydriques. La gestion des boues de vidange a connu un développement fulgurant ces dernières années avec le déploiement d'infrastructures de gestion de l'assainissement autonome qui concerne près de 90% de la population nationale.</p> <p>PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</p> <p>ÉCONOMIQUE</p> <p>D'une seule Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) en 2017 d'une capacité de traitement de 100 m3/jour, la Côte d'Ivoire dispose à ce jour de 6 STBV fonctionnelles avec une capacité totale de traitement d'environ 1 000 m3/jour. Quatorze (14) sont en cours de construction et devraient être en service à fin 2029.</p> <p>SOCIAL</p> <p>L'impact en termes d'amélioration du cadre de vie est estimé à plus de 5 millions d'habitants à Abidjan et à l'intérieur du pays par la réduction des déversements anarchiques des boues de vidange.</p> <p>RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code de l'Hygiène et Code de l'Environnement. • Lettre de politique sectoriel 2024 • Stratégie Nationale Intégrée Eau et Assainissement ; • Stratégie Nationale de l'Assainissement Non-Collectif en milieu urbain • Schémas Directeurs d'Assainissement et de Drainage des villes et chefs-lieux de régions • Politique nationale de la salubrité <p>COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL</p> <p>MONDIAL</p> <p>Plus de 3,5 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des services d'assainissement gérés de manière sûre, créant un marché mondial important pour les solutions innovantes. De plus, l'économie de l'assainissement est un marché de 6 milliards USD/an et la Côte d'Ivoire se positionne comme un laboratoire pour les solutions de valorisation.</p> <p>AFRICAIN</p> <p>Avec un déficit de traitement de 80% sur le continent, l'Afrique subsaharienne reste l'une des régions les moins couvertes en infrastructures d'assainissement, ce qui ouvre un fort potentiel d'investissements verts et sanitaires. La Côte d'Ivoire figure dans le top 10 des pays de l'UA pour ses réformes institutionnelles.</p> <p>RÉGIONAL</p> <p>En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire figure parmi les pays les plus avancés dans la structuration du traitement des boues de vidange avec des stations modernes et une stratégie nationale active. En effet, le taux de traitement des boues de vidange en milieu urbain y est de 17,35% en 2025.</p>
 <p>LE POTENTIEL DU SECTEUR</p>	<p>DEMANDE</p> <p>Hormis Abidjan qui dispose d'un véritable réseau d'eaux usées, l'ensemble des localités de la Côte d'Ivoire reposent sur l'assainissement autonome. Le traitement des boues de vidange issues des fosses nécessite la construction STBV.</p>



LES ATOUTS

AVANTAGES COMPARATIFS

- Existence d'un cadre légal récent (2023) très favorable au privé
- présence de l'ONAD comme régulateur structurant ;
- Disponibilité de projets publics structurants ;
- Marché encore faiblement exploité.

CAPITAL HUMAIN

Une forte dominance d'Ingénieurs et techniciens formés dans des écoles de référence (INP-HB Yamoussoukro, AAEA, etc) au niveau des agents opérant dans le secteur de l'assainissement et du drainage, tant au niveau de l'ONAD qu'au niveau du Ministère.

DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Gisement permanent de boues de vidange (matière première gratuite ou à coût négatif) pour la production d'engrais.

Le volume annuel de boues de vidange produites est d'environ 2 500 000 m³/an

NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

A terme, ce sont environ 16 000 emplois directs (maintenance, transport, transformation) et indirects d'ici 2030.

CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Code de l'Assainissement (2023) clarifie les rôles et encourage délégation des STBV vers le privé.
- Code de l'hygiène et de la salubrité
- Code de l'eau
- Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) agit comme le bras séculier pour la planification et le contrôle.
- ANAGED
- CIAPOL

ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les projets d'assainissement et d'économie verte peuvent bénéficier des avantages du Code des Investissements ivoirien, notamment dans les secteurs prioritaires liés aux infrastructures et à l'environnement.

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT




- Exonération de TVA sur les équipements de traitement ;
- Réduction de l'impôt sur les bénéfices (jusqu'à 15 ans hors Abidjan) ;
- Crédits d'impôts pour l'innovation technologique "verte" ;
- Possibilité de conventions spécifiques avec l'État.

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

- 6 STBV fonctionnelles et environ 90 opérateurs de vidange agréés
- Plusieurs universités et centres techniques ;
- Des entreprises de BTP ;
- Un réseau routier facilitant la logistique ;
- Des zones industrielles pour l'implantation d'unités de transformation des boues en compost ou biogaz.

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

- Les interventions dans ce domaine permettront de réduire considérablement les déversements anarchiques des boues de vidange préservant ainsi les eaux de surface et souterraine de la contamination par les matières fécales.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le traitement des boues favorise l'économie circulaire grâce à la production d'engrais biologiques et à la réutilisation des eaux traitées. réduction des émissions de méthane et protection des nappes phréatiques. • Les projets de valorisation énergétique sont éligibles aux "Green Bonds" et aux mécanismes de compensation carbone. <p>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamique de croissance structurelle • stabilité monétaire (FCFA/Euro) • Facilitation des affaires avec des organes comme le guichet unique du CEPICI, le guichet unique du commerce extérieur, le tribunal du commerce et sa cour d'appel.
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une unité de production : Usines de fabrication de compost organique enrichi à partir de boues traitées. • Mécanisme de production innovante : Unités de production de briquettes combustibles (charbon écologique) pour la cuisine domestique. • Services à partir des nouvelles technologies : Applications de gestion des flottes de vidangeurs (Uber-like) et capteurs connectés pour le remplissage des fosses. • Divers services connexes : Maintenance spécialisée des stations de pompage et laboratoires mobiles de contrôle qualité des eaux traitées. • Exploration de l'économie du savoir : Centres de recherche sur les bactéries méthanogènes locales et formation aux métiers de l'assainissement non-collectif.
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité ; • Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique • Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) ; • Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) ; • ANDE • Collectivités territoriales ; <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises de vidange mécanique agréées, • Sociétés de BTP ; • Exploitants privés de STBV ; • Cabinets d'ingénierie ; • Investisseurs en économie verte. <p>COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associations de quartiers ; • Organisations communautaires ; • ONG environnementales ; • Coopératives agricoles utilisant le compost.
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Toutes les régions de Côte d'Ivoire</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • ONAD – Office National de l'Assainissement et du Drainage • Assainissement autonome et boues de vidange – ONAD • Projet PAGEMV



**QUELQUES
UTILES** **LIENS**

- Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire
- CEPICI – Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
- Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité